



SAINT-LIN-LAURENTIDES
Une ville... à la campagne

Passeport S2L

Le passeport S2L, numérique ou plastifié, qui authentifie la citoyenneté saint-linoise, est gratuit et essentiel pour vous inscrire et participer aux activités offertes par le Service des loisirs, sport, culture, et tourisme de la Ville de Saint-Lin-Laurentides et par les organismes et partenaires reconnus. Le passeport doit être renouvelé tous les deux ans. Cependant, si vous déménagez à l'extérieur de Saint-Lin-Laurentides avant la date d'expiration de votre passeport, celui-ci ne sera plus valide.

Les détenteurs du passeport S2L bénéficient de la tarification saint-linoise en vigueur au moment d'effectuer une inscription. Ils ont également un accès gratuit aux services et aux activités de la bibliothèque.

Toute personne habitant à l'extérieur de Saint-Lin-Laurentides peut s'inscrire et participer aux activités offertes par la Ville de Saint-Lin-Laurentides, pour autant qu'elle se procure le passeport S2L numérique. Ce passeport numérique est gratuit et s'obtient par le biais de LS Sport Plus.

Passeport numérique

Comment obtenir le passeport S2L numérique?

Toute personne désirant obtenir un passeport S2L pour la première fois doit se présenter au Complexe Aquatique.

Si vous êtes détenteur d'un passeport S2L, LS Sport Plus vous permet d'obtenir une carte numérique accessible à partir de votre téléphone intelligent. [Cliquez ici](#) pour avoir accès à votre carte numérique.

Carte plastifiée

Comment obtenir la carte d'accès S2L plastifiée?

Tout Saint-Linois désirant obtenir un passeport S2L pour la première fois doit se présenter au point de service suivant :

Complexe aquatique de Saint-Lin-Laurentides : 550, rue du Parc

Au moment d'effectuer une demande, il faut présenter une preuve de résidence sur laquelle figurent le nom et l'adresse. À défaut de remplir cette condition, la demande ne pourra pas être traitée. Pour inscrire une personne dans l'incapacité de se présenter elle-même, il faut remplir le formulaire de demande d'adhésion, le faire signer par la personne et avoir en sa possession une preuve de résidence de cette personne.



Preuves de résidence acceptées

De 0 à 5 ans : le certificat de naissance est exigé. Sinon, l'enfant doit accompagner le parent au moment d'effectuer la demande et ce dernier doit fournir une preuve de résidence avec adresse.

- De 6 à 17 ans : le permis de conduire, le plus récent bulletin scolaire, la carte-étudiante de l'année courante sur laquelle l'adresse et le nom de l'étudiant apparaissent ou le certificat de naissance.
- 18 ans et plus : le permis de conduire, un compte de taxes municipales (ou scolaires) de l'année en cours, un acte notarié prouvant l'achat d'une résidence à Saint-Lin-Laurentides, un bail pour l'année en cours ou un relevé de compte récent d'un fournisseur de service (ex. : Hydro-Québec, Bell, Vidéotron, etc.).

N.B. : Seuls les documents énumérés ci-dessus seront acceptés. À défaut d'obtenir ces documents, la demande ne pourra pas être traitée. Prenez note que le bail de location et le passeport ne sont pas acceptés comme preuve de résidence.

Renouvellement de votre abonnement

Si vous êtes détenteur d'un passeport S2L, il faut vérifier la date d'expiration qui se trouve au dos de votre passeport. Si cette date est expirée, vous devez conserver votre passeport S2L car une étiquette adhésive comprenant votre nouvelle date d'expiration sera apposée au dos de votre passeport. Vous devez vous rendre à l'un des deux points de services énumérés plus haut et présenter, pour chaque membre de la famille, une preuve de résidence sur laquelle se trouvent le nom et l'adresse.

Renouvellement de votre abonnement en ligne

Si vous êtes détenteur d'un compte LS Sport Plus et que votre passeport S2L est liée à votre compte, vous pouvez renouveler votre passeport numérique en ligne, sans devoir vous déplacer dans l'un de nos points de service.

Changement d'adresse

Vous devez vous présenter à l'un des points de service énumérés plus haut avec une preuve de votre nouvelle adresse. Les détenteurs d'un passeport S2L numérique peuvent effectuer leur changement d'adresse directement dans leur compte LS Sport Plus.

Passeport perdu

Pour remplacer un passeport perdu, vous devez vous présenter à l'un des points de service. Il est à noter que des frais de 2 \$ seront perçus pour la remise d'un nouveau passeport plastifié.